

Communiqué de presse

MINURCAT/PR/006/20/2008

21 mars 2008

La République du Tchad et la MINURCAT signent un Accord sur le statut de la Mission

N'Djamena, Tchad – La Mission des Nations Unies en République centrafricaine et au Tchad (MINURCAT) et les autorités tchadiennes ont signé ce 21 mars 2008 l'Accord sur le statut de la MINURCAT qui établit les principes légaux régissant la présence de la Mission au Tchad. Les Nations Unies et le Gouvernement de la République du Tchad étaient représentés à la cérémonie respectivement par Monsieur Victor Angelo, Représentant spécial du Secrétaire général, et par Monsieur Ahmat Allam-Mi, Ministre des Relations extérieures.

Immédiatement après la signature, Monsieur Allam-Mi a dit espérer que la Mission de la MINURCAT et de l'EUFOR sera un réel succès. Pour sa part, Monsieur Angelo s'est dit heureux de la signature de cet Accord, et a exprimé sa reconnaissance aux autorités tchadiennes. « Je suis heureux que nous ayons pu signer cet Accord. Nous allons coordonner nos efforts pour résoudre la question de l'insécurité au Tchad, » a déclaré Monsieur Angelo. « Cependant, a-t-il ajouté, nous ne travaillerons que dans le cadre strict de la Résolution 1778 (2007) du Conseil de Sécurité qui nous donne le mandat d'assurer la sécurité dans les camps de réfugiés et les sites des déplacés internes dans la partie Est du Tchad. »

Le Représentant spécial a également dit nourrir l'espoir que les succès accomplis par la MINURCAT seront durables grâce à l'implication des Tchadiens qui pourront se les approprier. « La pérennité sera au centre de tout ce que nous réaliserons, » a dit Monsieur Angelo au Ministre des Relations extérieures. Le Représentant spécial a conclu en félicitant les autorités tchadiennes pour leur « tout dernier succès diplomatique » à Dakar où elles avaient réussi à obtenir un Pacte de non-agression avec les autorités soudanaises le 13 mars 2008. Cet Accord avait été signé par le Président Idriss Deby Itno et par son homologue soudanais, Omar el-Bashir.

La cérémonie a pris fin avec un point de presse co-animé par Monsieur Angelo et le Représentant spécial du Président de la République auprès de la MINURCAT et de l'EUFOR, Monsieur Youssouf Saleh Abbas.

Pour plus de renseignements, veuillez contacter :

Pénangnini TOURE, Porte-parole

Email: tourep@un.org – Intermission: 194 6553 – Mobile: +235 690 0034